



Mercredi 15 mars 2023
16h15-17h45
Uni Mail, salle S150
Entrée libre

Différencier pour inclure ?

Trois enseignantes et leur
organisation du travail

Camille Bondallaz
Valérie Primatesta Gaud
Melissa Rahal

Dans le cadre du cours
Métier d'enseignant-e
et évolutions de l'école

Professeur responsable
Olivier.Maulini@unige.ch

© lavenir.net

FACULTÉ DE PSYCHOLOGIE
ET DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION



UNIVERSITÉ
DE GENÈVE

< la semaine prochaine

Ce cours est enregistré et mis en ligne
sur les plateformes UNIGE.

*This course is recorded and made
available online on UNIGE platforms.*



UNIVERSITÉ
DE GENÈVE

Métier d'enseignant.e et évolutions de l'école

P-1-2

L'école publique et ses fonctions sociales

The image shows a collage of educational materials. On the left, a vertical teal bar contains the text 'Métier d'enseignant.e et évolutions de l'école' and the 'UNIVERSITÉ DE GENÈVE' logo. The main content is a worksheet titled 'Exercice D : vers l'examen...' with two columns of exercises. The left column, 'A. Un verre sur le quadrilatère', includes a diagram of a house-like shape and a grid. The right column, 'B. Une recherche sur la vitesse', includes a diagram of a person and a table of data. A yellow sticky note is placed over the bottom right of the worksheet, containing the text: 'L'école a besoin de l'échec.' and 'W. Hutmacher'.

1. Une évaluation ordinaire
2. Retour au cas genevois
3. Fonctions manifestes, fonctions latentes

Voici une copie issue d'une
évaluation certificative de
géographie (sciences humaines et
sociales).

Quelle **note** entre 1 et 6 lui donnez-
vous ?



Règlement de l'enseignement primaire (1993/2007, art. 42)

Dès la 5^e année primaire, l'évaluation des travaux de l'élève, les évaluations trimestrielles de ses apprentissages ainsi que le bilan certificatif de fin d'année font l'objet de notes allant de 6 (maximum) à 1 (minimum) pour les disciplines notées et de commentaires pour les autres. (...) La note de 4 correspond au niveau d'acquisition requis pour être promu.

Nom et prénom : Graphie Géo

Contrôle de géographie – Hydrographie – Mai 2003

/12 pts | Note :

1. Qu'est-ce qu'un fleuve ?

Une grande masse d'eau qui coule /2 pts

2. Qu'est-ce qu'un affluent ?

une rivière que l'on jette dans un /2 pts

3. Consulte ton plan de Genève. Sur le Rhône, quel est le pont en amont de la Jonction ?

Pont butin /2 pts



4. Observe cette image. Pourquoi les deux cours d'eau n'ont-ils pas la même couleur ?

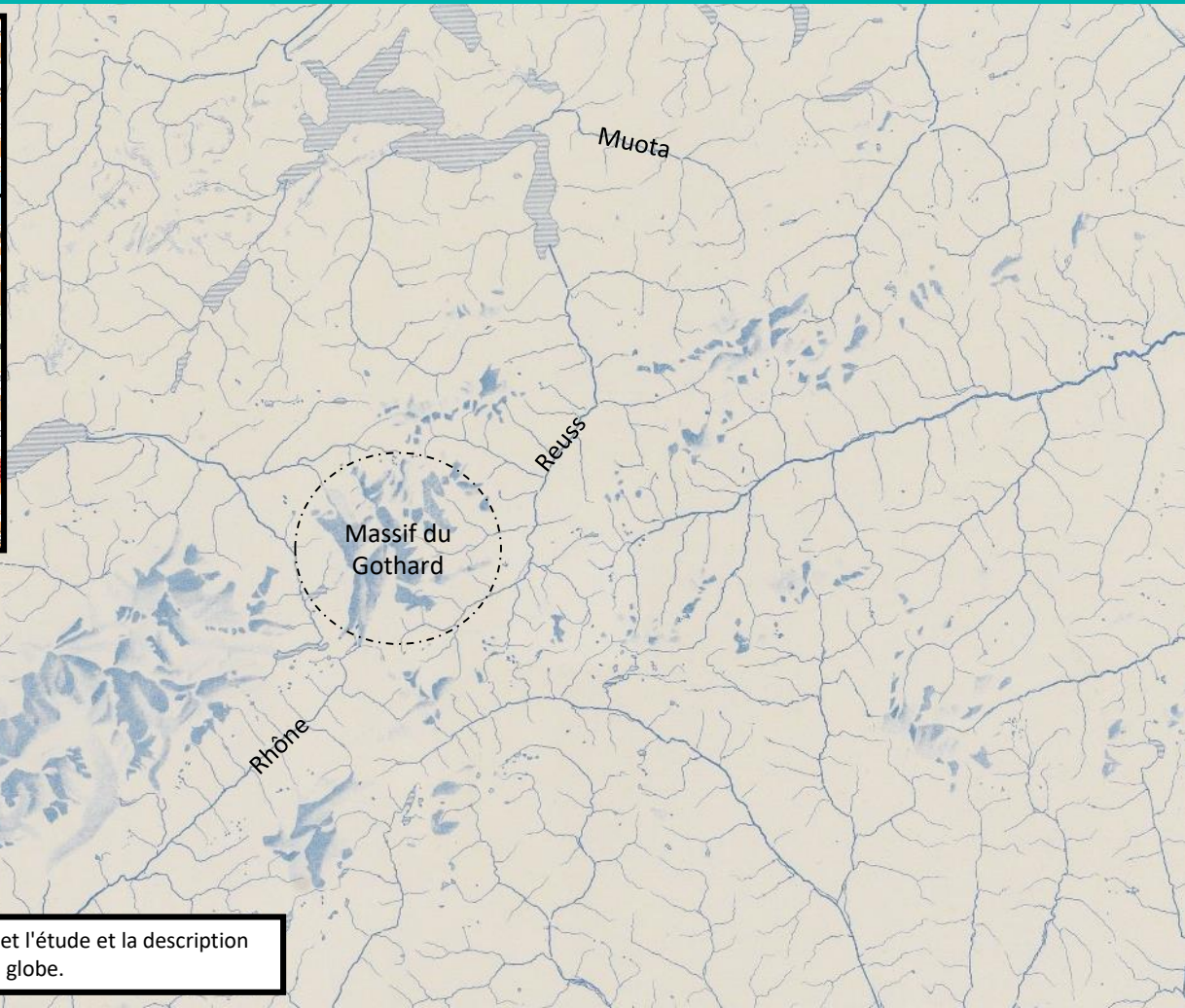
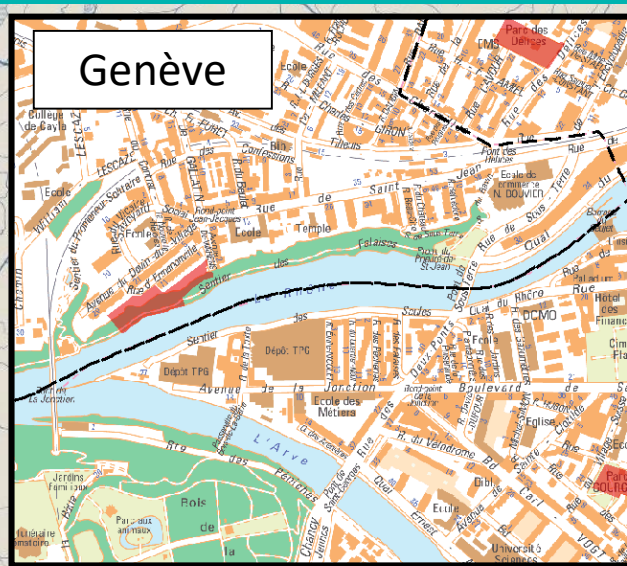
parce que l'une est une
rivière et l'autre est un
fleuve /2 pts

5. Que signifie le mot hydrographie ?

la science de l'eau /2 pts

6. Consulte ta carte de la Suisse. Cite 3 rivières qui prennent leur source dans le Gothard.

le Rhône, la Reuss, la Aar /2 pts



Hydrographie, n.f. : Branche de la géographie ayant pour objet l'étude et la description des mers, des lacs et des cours d'eau présents à la surface du globe.

Nom et prénom : Graphie Géo

Contrôle de géographie – Hydrographie – Mai 2003

/12 pts | Note :

5/12pts

1. Qu'est-ce qu'un fleuve ?

Une grande masse d'eau qui coule /2 pts

1pt

2. Qu'est-ce qu'un affluent ?

une rivière que l'on jette dans un fleuve /2 pts

1pt

3. Consulte ton plan de Genève. Sur le Rhône, quel est le pont en amont de la Jonction ?

Pont butin /2 pts

Opt



4. Observe cette image. Pourquoi les deux cours d'eau n'ont-ils pas la même couleur ?

parce que une est une rivière et l'autre est un fleuve /2 pts

Opt

5. Que signifie le mot *hydrographie* ?

la science de l'eau /2 pts

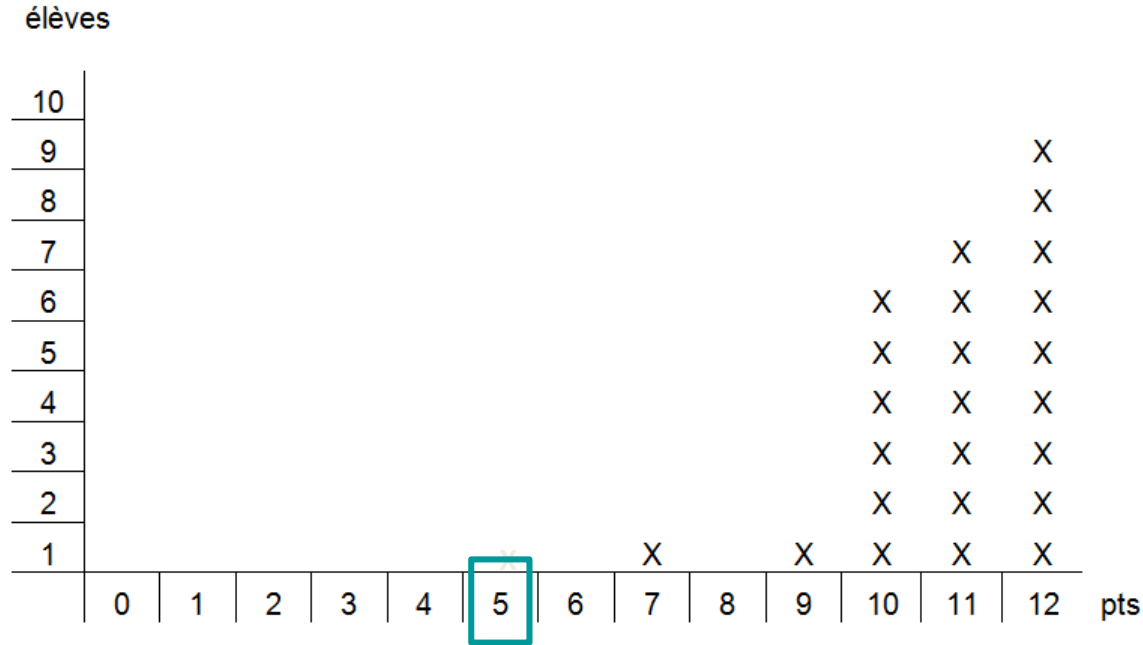
1pt

6. Consulte ta carte de la Suisse. Cite 3 rivières qui prennent leur source dans le Gothard.

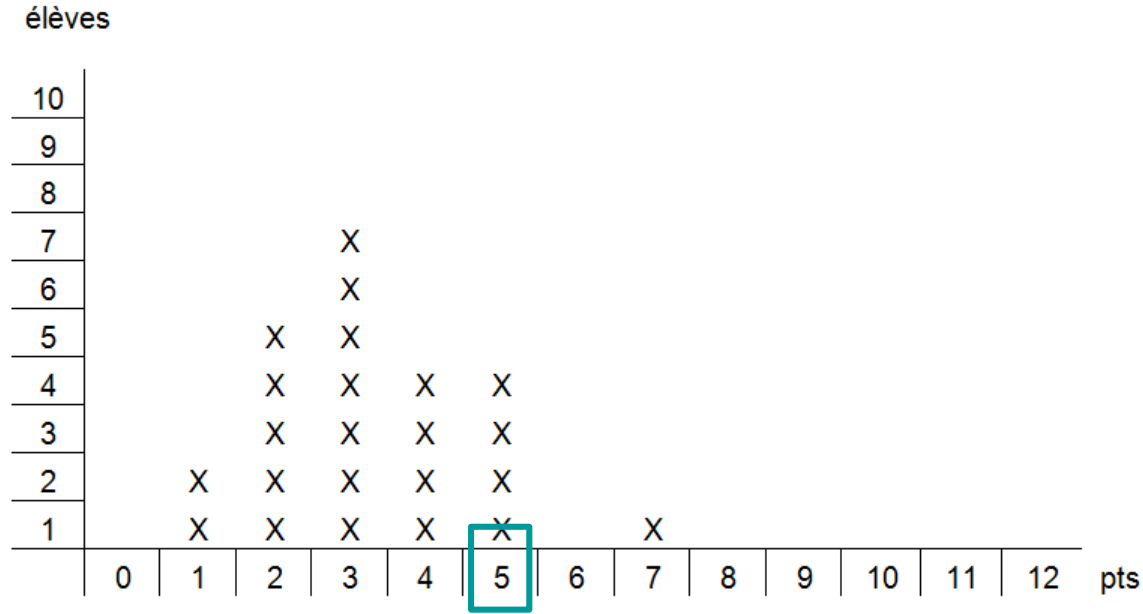
le Rhône, la Reuss, la Muota /2 pts

2pts

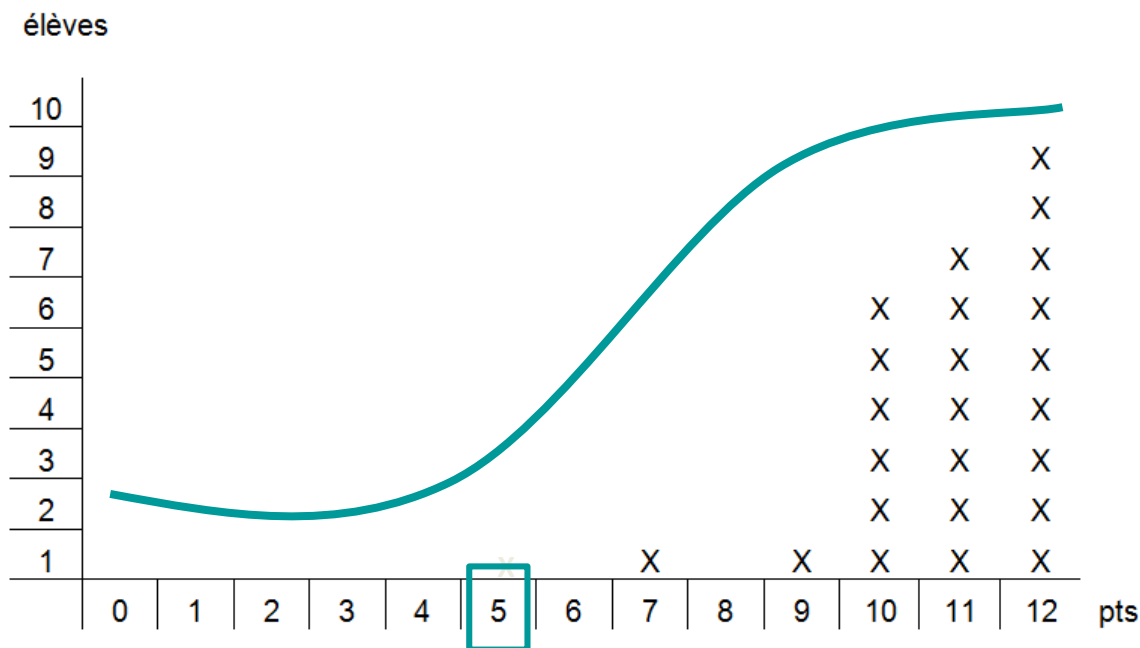
Classe A...



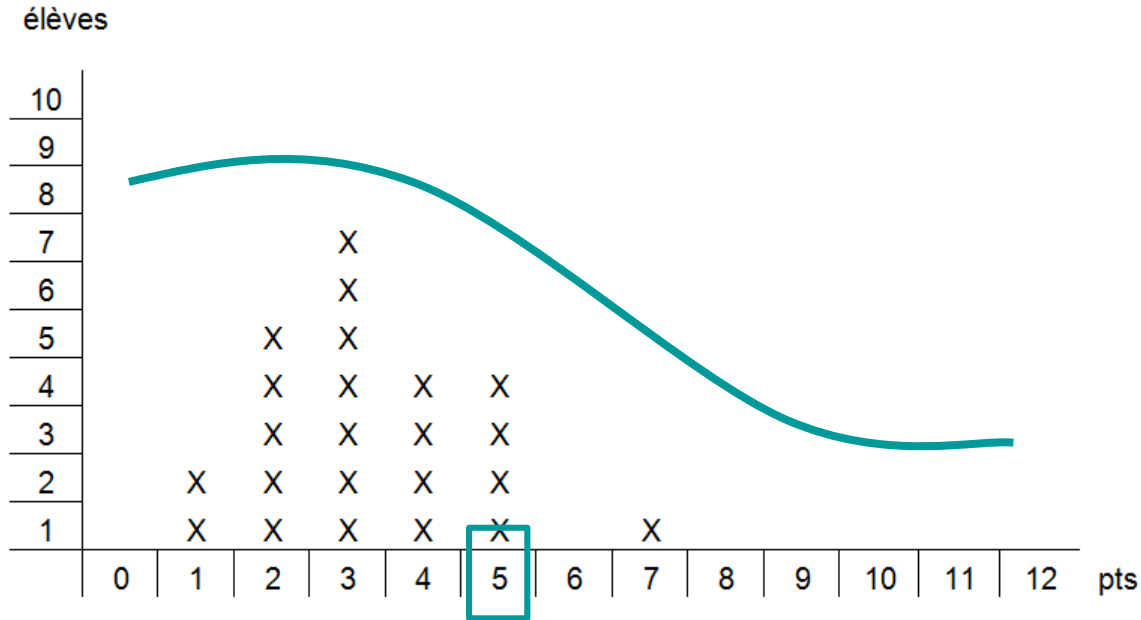
...ou classe B ?



Classe A : 'laxisme' ?



Classe B : 'élitisme' ?



Intégrer ou disperser ?

- La note peut officiellement se présenter comme une **mesure des acquis**, et fonctionner implicitement comme la **normalisation d'un classement**.
- Elle est en effet relative aux résultats des autres participants. C'est-à-dire que trop de notes basses ou élevées invalide le barème par **défaut de dispersion**.
- Les enseignants inexpérimentés **régulent a posteriori** (points en plus, épreuve annulée...). Avec l'expérience, ils peuvent aussi **ajuster leurs attentes a priori** (difficulté moyenne, barèmes flexibles...)
- La **distribution attendue ('normale')** est partout et toujours **quasi gaussienne**.
- Plus le milieu est **hétérogène**, moins la note est **comparable** d'un lieu à l'autre.
- Il y a donc **double injonction et conflit de fonctions** entre la visée d'intégration (fonction explicite de l'école) et le **besoin de dispersion** (fonction latente).

(Maulini, 2012 ; Maulini & Mugnier, 2012 ; Ntamakiliro & Benghali Daepfen, 2016 >)

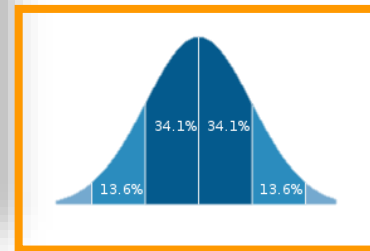


Figure 4.23. Lien entre notes des élèves à l'ECR de mathématiques et niveau socio-économique de l'établissement dans le cas de la volée III

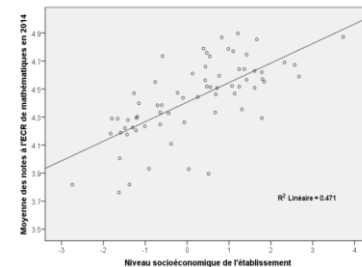
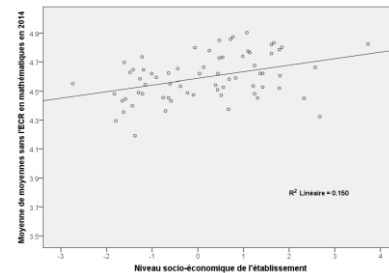
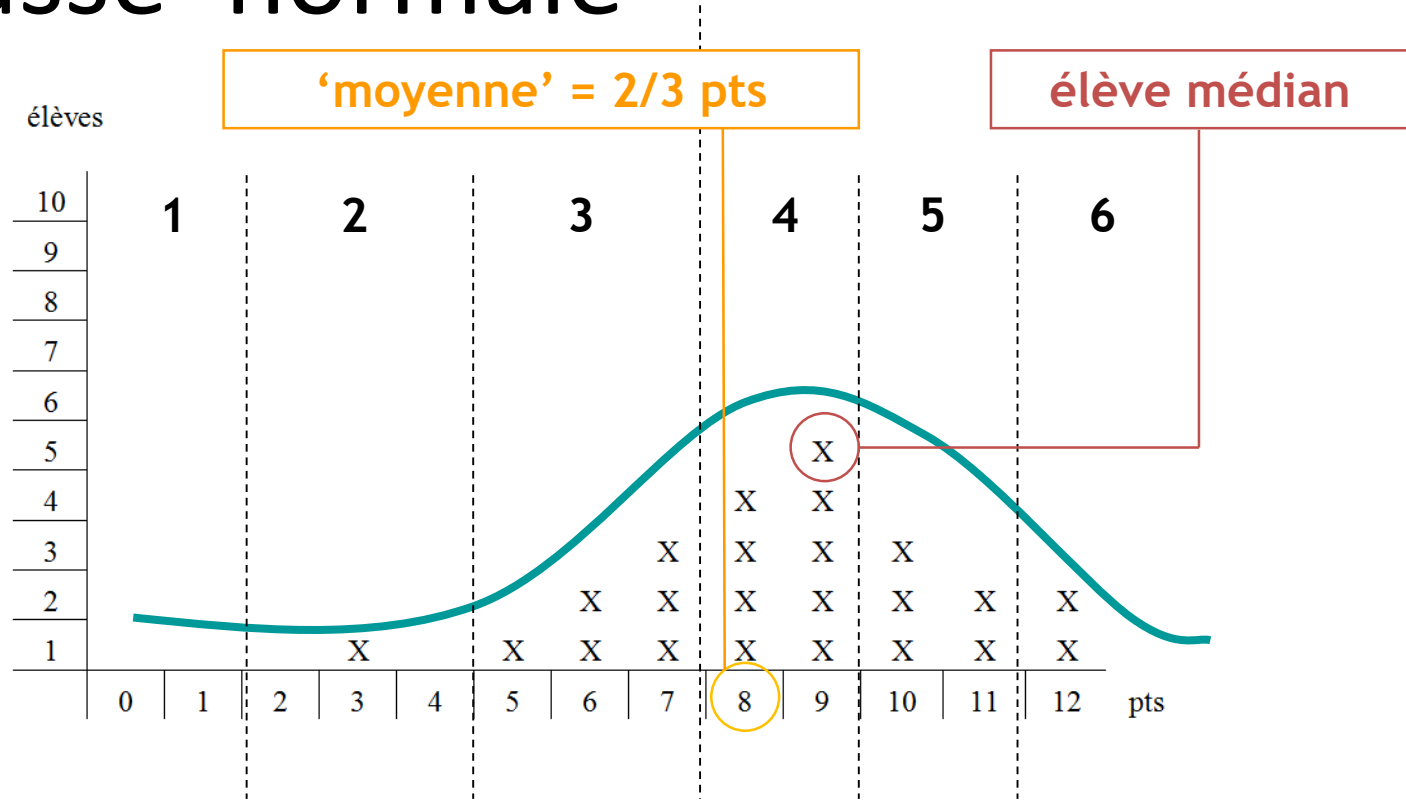


Figure 4.24. Lien entre notes attribuées par les enseignants en mathématiques et niveau socio-économique de l'établissement dans le cas de la volée III



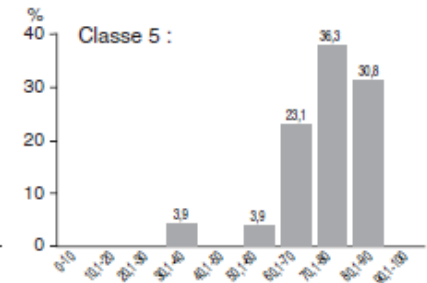
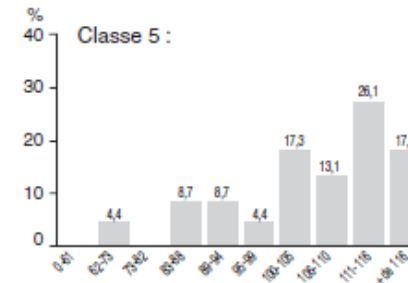
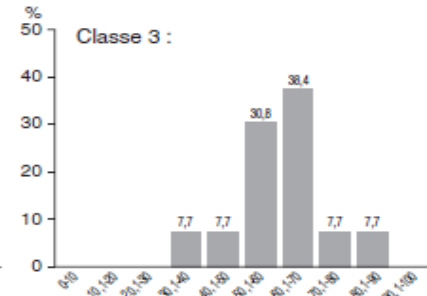
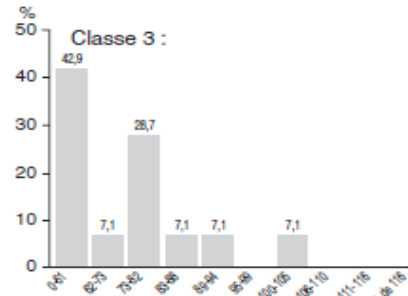
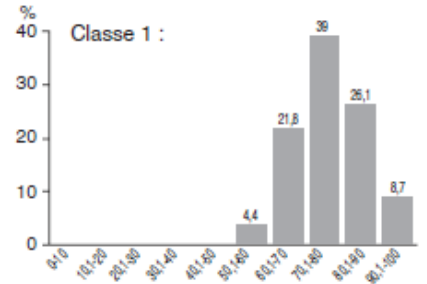
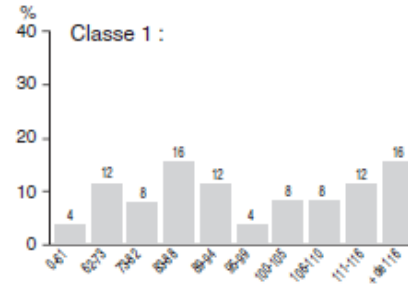
La classe 'normale'



Loi de Posthumus

« L'échec et le redoublement des élèves sont tributaires de la classe qu'ils fréquentent. Plus précisément, certains élèves sont sanctionnés par le redoublement alors qu'ils ont, à une épreuve externe ciblée sur les objectifs du programme, des résultats largement supérieurs à ceux d'élèves qui réussissent aisément dans d'autres classes. Autrement dit, avec un même niveau de compétence (mesuré par une épreuve externe), des élèves peuvent soit être amenés à redoubler, soit se retrouver parmi les meilleurs d'une classe. (...) On peut voir dans les données l'illustration d'un phénomène dont on fait le constat depuis le début des années 1940 et connu sous l'expression *loi de Posthumus* : quelle que soit la distribution des compétences au début de l'année scolaire, la *distribution des notes* en fin d'année épouse *grosso modo* une *forme gaussienne* (allure de la courbe normale). » (Crahay, Lopez & Marcoux, 2019, d'après des données de Detheux, 1996 >)

« Les enseignants s'arrangent toujours, *sous la pression de la société*, pour mettre un certain pourcentage de mauvaises notes. Ce pourcentage est la *constante macabre*. » (Antibi, 2003)



1. Une évaluation ordinaire
2. Retour au cas genevois
3. Fonctions manifestes, fonctions latentes

- 75,7% des votants acceptent l'initiative de l'ARLE. Le contreprojet recueille 57,6% des voix.
- Les partisans des notes saluent l'aube d'une «ère nouvelle». L'Entente enregistre sa victoire avec satisfaction.
- Le Département va plancher sur un nouveau règlement. Les notes entreront en vigueur en août 2007.

LES GENEVOIS PLÉBISCITENT LE RETOUR DES NOTES

2006

CYCLE D'ORIENTATION

AVEC 74,5% DE OUI, LES GENEVOIS PLÉBISCITENT LE CONTRE-PROJET DE L'ÉTAT.

L'initiative de RÉEL est rejetée à 68%. Rien n'est joué. Si l'initiative 138, qui prône l'hétérogénéité, est acceptée en septembre, c'est elle qui s'appliquera. Le débat est vif à gauche. Le PS ne sait pas s'il soutiendra son magistrat ou l'hétérogénéité. Les Verts hésitent.

2009

Tribune de Genève

Pour une école plus inclusive 2023

Projet de loi - Chaque enfant, avec ou sans handicap, doit être scolarisé en priorité au sein de l'enseignement ordinaire. C'est le sens d'un projet de loi qui vise à «changer de paradigme», selon les mots, hier, de Cyril Mizrahi, député socialiste. S'inspirant de ce qui se fait au Tessin, le texte stipule que chaque école primaire doit pouvoir accueillir «une ou plusieurs classes inclusives et spécialisées». Des établissements distincts pourraient accueillir les élèves qui ne pourraient pas intégrer ces dispositifs, mais il s'agirait là d'exceptions. En somme, il faudrait généraliser l'inclusion des élèves à besoins spécifiques dans un enseignement spécialisé. «Il faut éviter la ségrégation. Nous voulons une école, plutôt que deux systèmes», a affirmé Cyril Mizrahi.

«Chaque école primaire doit pouvoir accueillir une ou plusieurs classes inclusives et spécialisées»

«Après de longues discussions, nous sommes parvenus à un accord. Le projet de loi sera soumis au conseil d'Etat en septembre 2023. Nous espérons qu'il sera adopté à l'automne 2023.»

Différencier pour inclure ?
Trois enseignants et leur organisation du travail

Mercredi 15 mai 2023
16h15 - 17h45
10015 - 1510
Métier de l'école

4 Genève 2022

Enseignement secondaire

Le parti dit prendre ses responsabilités, en faisant des propositions pour améliorer la prise en charge des élèves les plus fragiles.

Après l'échec de la réforme du Cycle en votation, le PLR livre sa vision



«Ceuls 2,3% des jours du Regroupement 1 atteignent les objectifs du Plan d'études romand. Si la même approche pédagogique (...) perdure, rien ne changera.»

Marie Meunier
Députée PLR

GENÈVE

La réforme du Cycle échoue de peu 2022

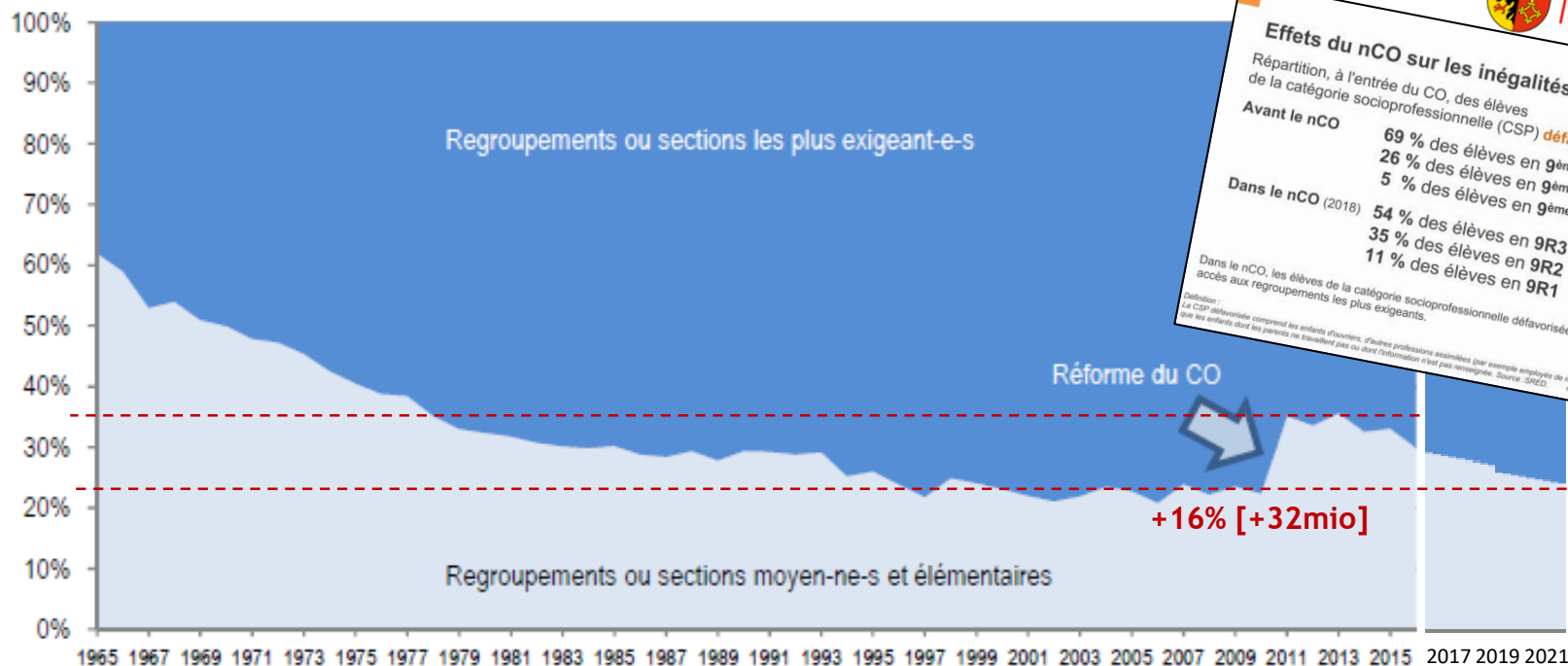
Genève ressort profondément divisé du scrutin sur CO22. Si tout le monde convient qu'il faut remettre l'ouvrage sur le métier, le flou est total sur la direction et le timing.

«En attendant, une seule chose est sûre: pour un grand nombre d'élèves, la réforme du Cycle n'a pas été un succès. Elle a entraîné une perte de confiance dans le système éducatif. Les enseignants se sentent dévalorisés et les parents se sentent trahis. C'est une situation qui ne peut pas perdurer. Nous devons agir rapidement pour remettre l'ouvrage sur le métier. Le Département doit être plus transparent et plus inclusif. Nous devons écouter les enseignants et les parents. Nous devons travailler ensemble pour trouver des solutions. Nous devons agir maintenant.»

Le pas attendu
Après une semaine de débats, le conseil d'Etat a finalement adopté le projet de loi. Mais il ne sera pas soumis au vote des citoyens avant septembre 2023. Le Département a donc gagné du temps. Mais il ne peut pas se permettre de perdre le soutien des enseignants et des parents. Le Département doit être plus transparent et plus inclusif. Nous devons travailler ensemble pour trouver des solutions. Nous devons agir maintenant.

Une fédéralité en action
Le Département de Genève a travaillé en étroite collaboration avec les autres cantons de la Confédération suisse. Cette collaboration a permis de trouver des solutions innovantes et de garantir la qualité de l'éducation pour tous les élèves.

Figure 10. Évolution de la répartition des élèves selon la filière fréquentée en 1^{re} année du CO, 1965-2016



(SRED, 2019)

Source : SRED/nBDS (situation au 31.12 de chaque année)

Clé de lecture : Répartition (au 31.12 de chaque année) des élèves dans les différentes filières en première année du CO, sans les élèves qui ont fréquenté les classes hétérogènes. Avant 2000 la section la plus exigeante était la section latino-scientifique, entre 2000 et 2010 il s'agissait du regroupement A et depuis 2011 du regroupement 3.

Légitimer quelles inégalités ?

- L'idéal d'inclusion et la compétition sociale sont en contradiction.
- Plus la sélection est précoce, plus tôt l'école doit la justifier.
- Mieux l'école légitime les classements, moins elle les resserre.
- Plus les résultats se dispersent, plus les inégalités sociales croissent.
- Plus le savoir est relativisé, moins les inégalités sont un problème.
- Tout se jouerait donc entre trois théories de l'ordre juste :
méritocratie, capacitation, concordance.
- Ces théories renvoient à trois intérêts de connaissance : distinction, discussion, coopération.

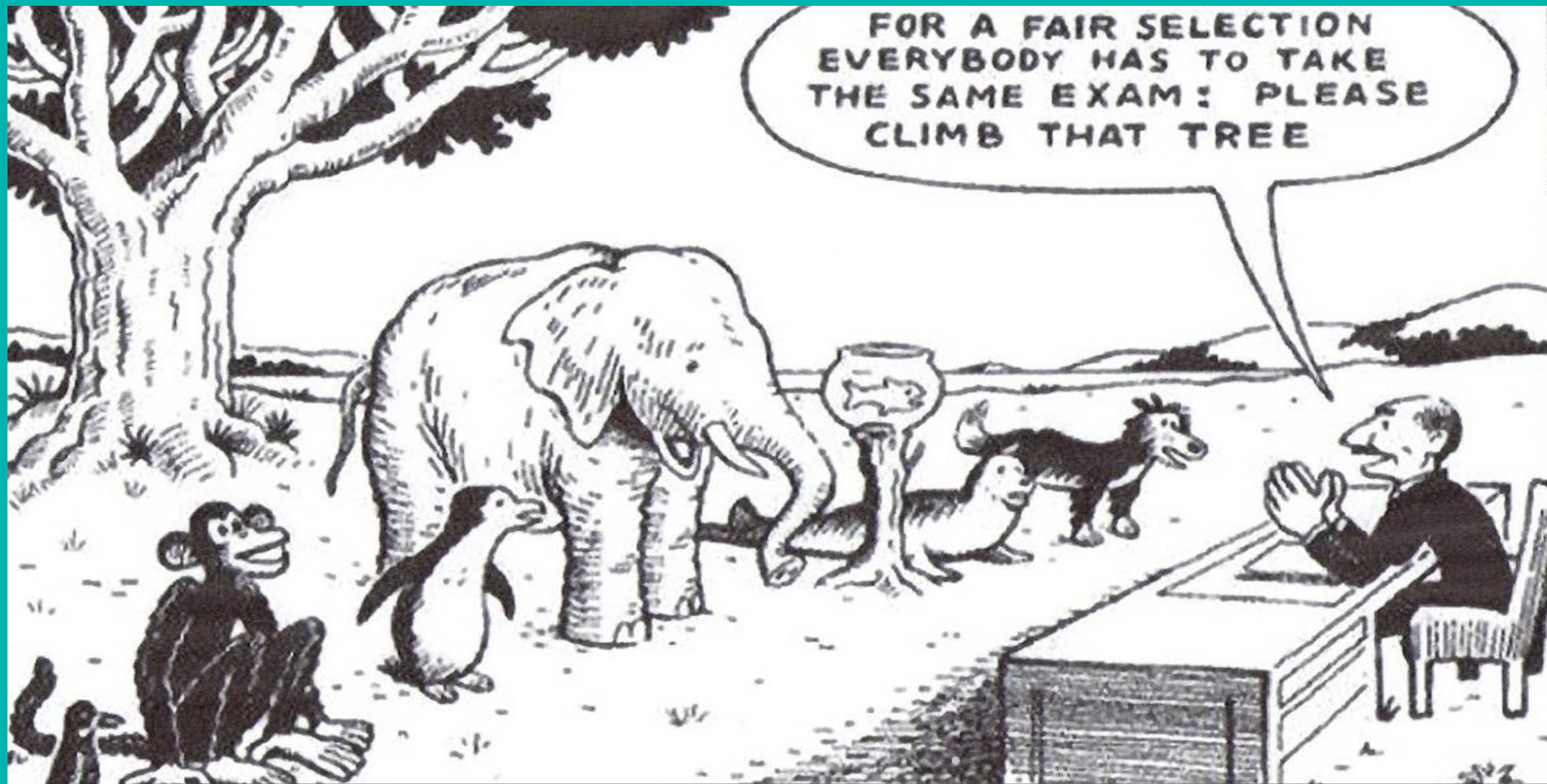
1. Une évaluation ordinaire
2. Retour au cas genevois
3. Fonctions manifestes, fonctions latentes

FONCTION SOCIALE, n.f.



L'école publique a plusieurs **fonctions sociales**, certaines **manifestes** et revendiquées, d'autres **latentes**, c'est-à-dire ignorées ou activement refoulées (Merton, 1949).

- En première analyse, on appelle « fonction sociale » d'une institution (par exemple l'école publique) sa **contribution à l'existence de la société**.
- Ce concept exprime le fait que toute instance sociale **sert** à quelque chose, qu'elle joue un **rôle** dans le fonctionnement collectif. Mais il ne doit pas cacher que certains de ces fonctionnements peuvent être jugés néfastes ou critiquables vus d'ailleurs...
- D'un point de vue normatif, on peut donc distinguer **fonctionnement** et **dysfonctionnement** social : les moments où une pratique fonctionne au détriment d'une autre, socialement davantage valorisée que la première.
- C'est parce que les fonctions peuvent donc **entrer en conflit** que les plus nobles sont volontiers affirmées (manifestées), les moins avouables au contraire occultées (latentes). La publicité des unes et l'opacité des autres contribuent toutes les deux à **maintenir le statu quo**.
- Exemple : les fonctions nobles des pratiques pédagogiques sont d'instruire les élèves (**subjectivation**), de les intégrer (**socialisation**) et de les qualifier (**certification**) ; leurs fonctions latentes peuvent être de normaliser les classements, de justifier les inégalités, de signifier l'ignorance et/ou de maintenir l'ordre et les autorités existantes (**légitimation**) (Dubet & Martuccelli, 1996).



En quoi cette image peut-elle être pédagogiquement trompeuse ? Répondre sur le PAD des exercices :

<https://mypads2.framapad.org/mypads/?/mypads/group/pad-du-cours-hq1t4295n/pad/view/pad-des-exercices-5q1ve297u>

Mérite, droit ou nécessité ?



« Une voie pour aller vers plus d'égalité à l'école, c'est peut-être de prendre ses distances par rapport au **modèle de la méritocratie et de l'égalité des chances**, où les enjeux de l'éducation sont définis seulement en terme de **productivité économique** et de **mobilité sociale**. L'enjeu de la formation commune garantie par l'État, ce sont aussi une intégration satisfaisante et des chances raisonnables d'acquérir à l'école **des contenus pertinents par rapport à ce dont on aura besoin dans la vie**. »

(Duru-Bellat, 2003, p. 39)

Références

- Antibi**, A. (2003). *La Constante Macabre. Ou Comment a-t-on découragé des générations d'élèves ?* Toulouse : Math'Adore. URL : <https://ent2d.ac-bordeaux.fr/disciplines/hotellerie/wp-content/uploads/sites/46/2019/03/NDL-La-constante-macabre-E-OILLIC.pdf>
- Crahay**, M., Mottier Lopez, L. & Marcoux, G. (2019). L'évaluation des élèves : Docteur Jekyll and Mister Hyde de l'enseignement. In M. Crahay (Ed.), *Peut-on lutter contre l'échec scolaire ?* (pp. 358-425). Bruxelles : De Boeck.
- Dubet, F. & Martuccelli, D. (1996). *À l'école. Sociologie de l'expérience scolaire*. Paris : Seuil.
- Evrard**, A., Petrucci, F. & Rastoldo, F. (2019). *Les effets de la réforme du cycle d'orientation sur les parcours de formation des élèves*. Genève : Service de la recherche en éducation. URL : <https://www.ge.ch/document/17372/telecharger>
- Merton**, R. K. (1949). *Social Theory and Social Structure*. New York : Columbia University.
- Maulini**, O. (2012). Resserrer ou justifier les classements ? L'évaluation scolaire entre deux injonctions. *Diversité*, 169, 133-137. URL : <https://archive-ouverte.unige.ch/unige:38449>
- Maulini**, O. & Mugnier, C. (2012). Entre éthique de l'intégration et pratiques de la différenciation : (re)penser l'organisation du travail scolaire ? In C. Marlot & M. Toullec-Théry (Ed.), *Diversification des parcours des élèves : pratiques enseignantes et organisations scolaires en question. Recherches en éducation, hors série 4*, 9-18. URL : <https://archive-ouverte.unige.ch/unige:85458>
- Ntamakiliro**, L. & Benghali Daepfen, K. (2016). *Orientation scolaire et satisfaction des élèves avant et depuis la réforme du secondaire I*. Lausanne : URSP. URL : https://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/organisation/dfj/ursp/Publications/Publications_99-ajd/168_rapport_ursp_2016.pdf
- Posthumus, K. (1947). *Levensgeheel en schooll*. Gravenhage: Van Hoeve.

[Les caractères gras indiquent les textes entièrement ou partiellement disponibles sur **Moodle**.]

